

TEXTES PRIVÉS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES: PROBLÈMES ET CHANCES D'UNE ÉDITION¹

Le texte suivant comprend deux parties: dans la première je voudrais soumettre mon édition (Ernst/Wolf 2005) – et surtout le choix des textes – à une critique méthodologique; dans la deuxième partie j'essayerai de montrer l'usage qu'on peut faire de cette édition et le type de résultats qu'on peut en obtenir.

A l'origine de cette édition se trouve l'intention de donner une base textuelle à la discussion sur l'histoire de la langue de proximité (ou langue de l'immédiat communicatif²). On connaît les nombreuses critiques qu'on a faites aux historiens de la langue qui, en favorisant la langue littéraire, la langue standard, perdaient de vue cet immense secteur de la langue que représente la langue de la spontanéité, la langue de la non-officialité, la communication qui ne cherche jamais la lumière de la publicité. Mais comment étudier son histoire si l'on ne dispose pas de textes en quantité suffisante ?

Bien entendu, la situation précaire de ce domaine de la recherche est très compréhensible. Elle est due au fait que tout ce qu'on dit dans les situations de l'immédiat communicatif ne se prête guère à être mis sur le papier ; et ce qui est écrit dans le domaine privé, sans l'intention de le faire connaître à un public plus large, n'est pas, en général jugé digne d'être conservé à travers les siècles. Barbara Wolf et moi avons pourtant fait l'effort de recueillir des textes de ce type dont un heureux hasard a conservé le manuscrit original jusqu'à nos jours.

Les textes à choisir pour cette édition³ devaient satisfaire à trois exigences pour attester la langue de la proximité dans le passé:

* Adresse de l'auteur : Institut für Romanistik, Universität Regensburg, D-93040 Regensburg, Deutschland. E-Mail : gerhard.ernst@sprachlit.uni-regensburg.de

¹ Ce texte développe la communication que j'ai faite dans le cadre de la Journée d'études « Faut-il réécrire l'histoire du français ? » (Innsbruck 30 novembre – 1. décembre 2007) organisée par le Pôle interdisciplinaire d'études françaises de l'Université d'Innsbruck. Un grand merci à Emmanuel Faure, qui a revu le français de mon texte.

² Pour cette terminologie cf. Koch/Oesterreicher (2008 : 2575s).

³ On a retenu pour l'édition les textes suivants: Jacques Valuche/NN Valuche, *Journal* (1607–1662) [= Val], Guillaume Durand/Lionel Durand, *Journal* (1610–1624) [= Dur], Yves Trividic, *Journal* (1610–1644) [= Triv], Famille Goyard, *Journal de famille* (1611–1763) [= Goy], Anne-Marguerite Le Mercier, *Livre de raison* (1650–1661) [= LeM], Famille Dusson, *Journal* (1658–1685) [= Dus], Pierre Ignace Chavatte, *Chronique memorial* (sic) *des choses memorable* (1657–1693) [= Chav], Jean Desnoyers, *Journal* (1689–1725) [= Des], Michel Réveillaud, *Journal* (1696 (?)–1745) [= Rév], Isaac Girard, *Journal* (1722–1725) [= Gir], (De) Montjean, *Détail de tout ce qui c'est passé Depuis le 30 mars 1774* (1774–1775) [= Mont], Jacques-Louis Ménétra, *Journal de ma vie* (1764 – 1802/03) [= Mén]. Pour les formes citées de ces textes je renonce à donner le lieu exact, que l'on trouvera aisément à l'aide du moteur de recherche.

- a) origine sociale modeste des auteurs ;⁴
- b) faible degré de formation scolaire;
- c) « privauté » dans le sens de l'exclusion d'un public plus large.⁵

Ces trois paramètres ne sont évidemment pas disjonctifs, ils ont un caractère scalaire. Il ne suffit pas de caractériser l'origine sociale comme haute ou basse. Nos auteurs sont artisans, paysans, métayers, deux chirurgiens (et il ne faut pas oublier qu'un 'chirurgien' d'alors n'avait pas la position sociale d'un chirurgien d'aujourd'hui) ; il y a même parmi eux une dame de la bonne société, Anne-Marguerite Le Mercier, issue d'une famille huguenote qui comptait plusieurs théologiens, et femme d'un maître d'hôtel de Louis XIV. Dans ce dernier cas c'est le caractère entièrement privé de son journal de raison qui nous a décidés à l'accueillir dans notre recueil.⁶

Le degré de formation scolaire aussi résiste à une catégorisation en deux tiroirs: 'positif' ou 'négatif'. On peut présumer qu'il y a des parallèles entre l'origine sociale et le degré de formation intellectuelle. Mais il faut dire tout d'abord que par définition tous nos auteurs ont appris à lire et à écrire ; du point de vue de la formation intellectuelle, ils se situaient donc au-dessus de la grande masse des analphabètes de leur temps. Et c'est presque une banalité que de dire que parmi les membres du Tiers État on trouve une considérable différenciation tant en ce qui concerne les capacités intellectuelles que pour ce qui est des intérêts et les connaissances culturelles.

Je pense ici surtout au vitrier parisien Jacques-Louis Ménétra de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, dont le texte contient beaucoup d'éléments de réflexion, comme sa critique raisonnée et plusieurs fois répétée de l'Église catholique ou la réflexion sur la situation des juifs dans les villes françaises et sur les excès de la Révolution. Il s'est même produit comme poète de vers d'occasion et a fait par hasard la connaissance de Rousseau qui n'a pas dédaigné de se promener avec lui, même si Ménétra doit constater : *nous avion tous deux lememe costume mais nulement lememe scavoir/cettoit entre nous lejour davec la nuit*. Chez cet auteur les aptitudes intellectuelles sont de beaucoup supérieures à celles de la majorité de nos auteurs. Les fortes déviations de son texte par rapport à la norme du temps sont plutôt l'expression d'un sentiment très développé de la propre valeur d'un membre du Tiers État qui refuse consciemment les règles de la norme littéraire qu'il considère comme artificielles et sans validité pour sa manière d'écrire. À cet égard, la citation suivante est typique: *à chaque page et ligne est pleine derata/ voila comme atoujour ecris menetra/*.

⁴ Il ne serait pas raisonnable de mettre en doute l'existence d'une langue de l'immédiat dans les classes supérieures et parmi les personnes ayant un haut degré de formation scolaire. Mais il est également certain que la langue des textes privés des classes sociales inférieures est plus proche du pôle de l'immédiat que celle des membres de la 'bonne société'.

⁵ Ce sens de *privauté*, bien sûr, n'existe pas dans les dictionnaires français. Je me permets malgré tout d'introduire le terme au sens de 'caractère privé d'une situation communicative ou d'un texte'.

⁶ Cf. la note 4.

Ou prenons le cas d'Isaac Girard et du *Journal* qu'il a tenu de 1722 à 1725. L'auteur est un horloger à la retraite, huguenot d'abord, mais converti à la religion catholique. Sans cette conversion il n'aurait probablement pas été accueilli à l'Hôpital de Blois, où il passe les dernières années de sa vie. La position dans la société d'un ancien horloger, maintenant pensionnaire de l'Hôpital, n'est certainement pas très brillante, même si ce n'est pas la couche la plus modeste. Mais dans le cas de Girard la position relativement basse dans la société ne correspond pas nécessairement à un manque d'intérêts intellectuels. Il mentionne lui-même les livres dont son entourage lui fait cadeau ou qui lui sont prêtés, la plupart de caractère plus ou moins religieux, mais aussi le premier tome des œuvres de Racine ; il mentionne aussi un *Dictionnaire Royal*, probablement celui de François Antoine Pomey, qu'il vend à 45 sous. Mais il est difficile de dire dans quelle mesure il a vraiment lu les livres qu'on lui prêtait.

Enfin, même le degré de privauté présente de grandes différences. Le caractère privé est le plus prononcé dans le *Livre de raison* d'Anne-Marguerite Le Mercier, le registre des dépenses journalières de son ménage. Pour les livres de famille il faut au moins envisager une lecture dans la famille même. Dans la majorité des cas le manuscrit que nous avons lu et transcrit a un auteur principal, mais au moins la génération suivante a continué la tradition. Dans la famille Goyard (du Bourbonnais) ce sont 5 générations qui entre 1611 et 1763 ont contribué au journal de famille.

Un seul parmi nos textes a été écrit expressément pour être lu par un destinataire autre que l'auteur : c'est le texte du pauvre Montjean, propriétaire d'une mercerie, procès verbal de ses misères conjugales écrit pour documenter le mauvais comportement de sa femme et obtenir une 'lettre de cachet' contre son épouse.

Dans le Journal d'Isaac Girard, notre horloger retraité, la plupart des notes ont un caractère strictement personnel et privé. On y trouve notamment des appréciations (positives ou négatives) sur les membres de sa famille. S'y ajoutent des flatteries vis-à-vis du personnel de l'Hôpital, surtout à l'adresse de l'abbé de cette institution, mêlées à des réflexions religieuses assez banales, où l'on reconnaît les vestiges de ses lectures de la Sainte Écriture et des prêches dominicaux :

Le 20 gelée lon tient que les vignes sont bien gastées et moy ie dit que sy dieu conserve le reste que lanné sera bonne armons nous dela foy par elle s^t pierre marcha sur les e[a]lux de la mer comme en terre ferme mais venant a luy marquer [= manquer]/il comença denfoncer de sorte quil fut obligé de secrier et dire seigneur sauvez moy car ie pery (Girard, 20 avril 1723).

A lire des passages comme celui-ci, on dirait que notre pauvre retraité, huguenot converti, considérerait l'éventualité que son journal soit lu clandestinement par le personnel de la maison qu'il voulait impressionner positivement.

Enfin deux cas particuliers que j'ai discutés à l'occasion du dernier congrès de la Société de linguistique romane (Innsbruck 2007 ; Ernst sous presse b). D'abord la *Chronique memorial* (sic) du tisserand lillois Pierre Ignace Chavatte. Dans le manuscrit, le titre est suivi, sans autre introduction, de la première note : *Un tambour tua sa femme*.

Cela ne donne pas l'impression d'un projet de publication. Et cette impression demeure tout au long du texte, malgré des formules de routine, où l'auteur semble s'adresser à de possibles lecteurs: *afin que chacun en ait la connaissance, je vous nommerai*. Alors se pose la question : Chavatte a-t-il vraiment pensé à un éventuel public – pas les linguistes et les historiens de notre siècle, qui sont, pour ainsi dire, des lecteurs secondaires, mais un public primaire, contemporain ? La réponse ne peut être un simple 'oui' ou 'non'. Il y a quelques points qui pourraient plaider en faveur d'un 'oui' :

1) Même si l'on considère les excuses adressées à un lecteur imaginaire comme des formules de routine, il reste quand même que Chavatte se comporte au moins comme un auteur qui écrit pour un public.

2) La chronique d'une ville est d'habitude un genre de texte, une 'Textsorte' qui présuppose ou demande un public de lecteurs. N'oublions pas que Chavatte avant d'écrire son propre texte avait d'abord copié patiemment une chronique précédente, chronique à posteriori des premiers siècles de la ville de Lille.⁷ Il avait donc déjà une certaine connaissance de ce genre de texte, même si le sien relève d'un sous-genre différent à cause des éléments autobiographiques et du caractère contemporain des événements qu'il raconte.⁸

3) En dépit des éléments autobiographiques de cette chronique, le texte de Chavatte ne prend jamais le caractère du soi-disant *Journal intime* qui ne connaît qu'un seul lecteur, l'auteur qui veut revivre certains épisodes de sa vie ou espère pouvoir, en écrivant, mettre au clair certains problèmes de sa vie. Mais dans le cas de Chavatte nous sommes loin de ce genre de texte. C'est en général la narration très sèche des petits faits divers de sa ville, où l'intimité personnelle ne joue aucun rôle.

Mais avec tout cela et même si, malheureusement, Chavatte ne parle jamais des intentions communicatives de son texte, il n'y a aucun indice permettant de penser qu'il ait écrit dans une fonction officielle, chargé de cette tâche par une institution publique. Il écrit manifestement de sa propre initiative, sans trop penser à la possibilité d'éventuels lecteurs dans le futur.

Ambiguë sous l'aspect de la privauté est également la position de Ménétra, qui déclare allègrement qu'il écrit pour lui seul et que « lon croira sil ont veut jamais jene-fut ambisieux/que tous cest grifonage passe a mes neveux ». Mais c'est plutôt une fausse modestie, parce que cette phrase est adressée à un potentiel lecteur : « lon croira sil ont veut ».

On arrive donc à la conclusion que la privauté dans l'écrit est un concept relativement large, qui comprend une multitude de situations communicatives et de types de texte. Et cela se reflète dans notre édition sur CD-Rom, qui est plutôt un recueil de textes ayant certains traits en commun, sans nullement former un ensemble homogène. Bien au contraire : on pourrait presque dire que chaque texte constitue un cas spécial de privauté, en quelque sorte en marge. Et la privauté n'est qu'un fac-

⁷ Pour cette chronique cf. Lottin 1979 : 31 et Trénard 1984.

⁸ Cf. d'un point de vue général D'Achille/Giovanardi 2003.

teur parmi plusieurs autres qui contribuent à assigner à un texte sa position sur l'échelle qui existe entre 'l'immédiat' et 'la distance'.

Y a-t-il tout de même des traits qui soient dus, d'une façon spécifique, au facteur 'privauté'? Pensons au cas extrême, un texte dont l'auteur est sûr qu'il sera le seul lecteur et que personne n'aura intérêt à le lire, une communication entre le 'moi' qui écrit et le 'moi' qui lira plus tard. Il y aura au moins trois conséquences qui correspondent à trois situations différentes :

a) La norme linguistique est une norme sociale. Mais la communication du 'moi' avec lui-même exclut la société des autres, les obligations de la norme n'existent plus. Dans Ernst (sous presse b) j'ai discuté le cas des *Mémoires* de Ménétra, qui refuse consciemment la norme linguistique. Il faut voir, cependant, que dans ce cas les déviations par rapport à la norme sont dues à deux causes différentes : la privauté du texte, affirmée explicitement par l'auteur, qui le libère de la soumission aux normes de la langue standard, et un certain orgueil de cet homme du Tiers État, qui le conduit à un refus intentionnel de ces normes.

b) Théoriquement, dans la communication du 'moi' avec lui-même, on pourrait inventer une langue individuelle. Mais à quoi bon ? Dans la pratique de l'écriture un tel effort ne vaudrait pas la peine. Dans nos textes, on trouve pourtant des éléments linguistiques individuels isolés. C'est vrai surtout pour les textes du plus haut degré de privauté. Dans le *Journal* de Girard, le pauvre horloger retraité, on lit parfois des abréviations comme *betc.* ou *bdv.* Cette abréviation serait difficile à résoudre s'il n'y avait pas, dans le texte entier, 53 occurrences des séquences *bouteille de vin*, *bouteille de bon vin*, *bouteille d'excellent vin*. Il s'agit de cadeaux que lui font ses amis qui viennent le voir à l'hôpital. L'abréviation sert alors, peut-être, à cacher une consommation excessive d'alcool dans le cas d'une lecture importune de la part d'autres personnes. Un peu différent est le cas de Mme Le Mercier, qui, dans son livre de raison, se sert d'un grand nombre d'abréviations pour faciliter le travail de ses notes journalières. L'auteure connaissait sans doute la signification de ses abréviations individuelles au moment de contrôler, plus tard, les dépenses de son ménage. Mais un lecteur secondaire, non prévu dans la communication primaire, éprouve des difficultés à les résoudre. On trouve abrégés de cette sorte des noms de personne (*e* = sa fille Esther, *b* = Mme Brisson, propriétaire d'une mercerie, etc.), des noms de lieu (*gr* = Grigny, *c^t* = Charenton), des noms communs (*j* = janvier, *es* = esvantail). Il y a même des abréviations qui connaissent plusieurs résolutions : *p* = pour, pensions, pauvre(s), port (de lettres). Pour d'autres abréviations encore nous n'avons pas trouvé de solution.

c) Le troisième trait spécifique d'une communication à privauté totale, c'est-à-dire avec identité de celui qui écrit aujourd'hui et du futur lecteur, est, en théorie, le plus important : chaque acte de communication se base sur un savoir partagé, une connaissance commune du monde ; et en général, plus les partenaires de la communication sont proches, plus la quantité du savoir partagé sera grande. Dans le cas de l'identité de l'émetteur et du récepteur, le savoir commun devrait être total. Se poserait alors à nouveau la question : à quoi bon ? Mais nous avons tous fait cette expérience : le moi d'hier n'est pas identique à celui d'aujourd'hui, qui ne sera pas celui

de demain – dans ses opinions, ses attitudes, ses comportements et dans son savoir. Ce qui justifie alors la communication entre le moi d’aujourd’hui et celui du futur c’est le concept du rappel à la mémoire, et Ménétra l’a dit dès le commencement (page du titre) dans ce vers: « Ce que jay écrit fut pour mon seul Et unique plaisir Et celuy de M’en ressouvenir ».

Il reste quand-même une quantité de savoir partagé entre le moi-émissaire et le moi-lecteur qui dépasse de loin le savoir commun des autres types de communication. C’est ainsi que pour un lecteur d’aujourd’hui la notice suivante de Michel Réveillaud (de Saintes) n’est pas très informative : « je suis arivé de bourdeau ou javois esté pour la poursuite de mon proces contre mr de s^t moris », même si deux mois plus tard on lit qu’il s’agissait d’un « proces [...] consernant les des aveux quilz mavoient fait » (Rév, notes du 16/6/1717 et du 11/8/1717).

Si, comme nous avons vu tout à l’heure, ce recueil de textes privés comprend plusieurs types de textes, il serait dangereux de considérer la totalité de ces textes comme un corpus sur lequel ou sur la langue duquel on pourrait faire des affirmations généralisantes, même si ce serait relativement facile du point de vue technique, surtout pour le lexique. Le logiciel permet de trouver rapidement toutes les occurrences d’une forme lexicale dans un seul texte, dans une combinaison de plusieurs textes ou dans le recueil tout entier. Et le programme TextStat, dont le CD-Rom est équipé peut aussi facilement générer des dictionnaires de fréquence pour la totalité ou pour une partie seulement des textes. Pour tous les textes pris ensemble on aurait alors presque un demi million d’occurrences lexicales, qui correspondent à presque 40.000 types graphiques. Je ne conseille pourtant pas de consulter la liste des fréquences totales, correspondant à la totalité du recueil entier, et cela pour deux raisons : Il y a tout d’abord la problématique déjà discutée, qui ne permet pas de dire à quelle variété de français pourrait correspondre cette liste de fréquences. A cela s’ajoute un problème technique, causé par la spécificité de ces textes mais aussi par un problème d’édition. La liste des fréquences est une liste brute des formes lexicales, pas encore lemmatisées. C’est normal pour une liste produite de façon automatique. Mais en outre, la graphie variable des textes nous a joué un mauvais tour. La liste lexicale automatique contient tous les amalgames graphiques et les mots séparés d’une façon arbitraire. Et c’est ainsi qu’on trouve des occurrences du mot *ami* sous *l-* (à cause de *lami*) et le mot *tante* sous *m-* (à cause de *matante*). On aurait dû y penser dès le commencement, en ajoutant des caractères cachés, par exemple un point au-dessus de la ligne entre l’article *l-* et le mot *ami*. Mais au moment de commencer notre projet cette méthode n’était pas encore très répandue et c’est ainsi que maintenant, pour avoir des listes fiables des occurrences ou des fréquences, il faut affronter ce problème en travaillant, pour ainsi dire, d’une manière artisanale.

Jusqu’ici j’ai discuté certains problèmes que présente cette édition de textes privés. Passons maintenant aux chances qu’elle peut offrir. Ces textes peuvent certainement élargir considérablement notre connaissance des variétés non-standard du français des XVII^e et XVIII^e siècles. Dans ce contexte, il y a une question de caractère plus général,

à laquelle il serait prématuré de donner une réponse définitive : ces textes privés – avec toutes les divergences constatées – présentent-ils malgré tout des traits communs dans les différents domaines du système linguistique⁹ ?

En essayant de donner au moins une réponse provisoire à cette question je ne peux qu'esquisser quelques lignes de recherche. Commençons, d'une façon très traditionnelle, par la graphie. Nos textes connaissent, certes, des particularités graphiques qu'il serait difficile de trouver dans les textes imprimés de leur temps, des déviations de la norme imprimée. Or, on pourrait s'attendre à une évolution relativement linéaire vers une correction toujours plus grande. Mais ce n'est vrai que pour une partie du système graphique. Essayons d'y mettre un peu d'ordre.

Je laisse de côté l'orthographe grammaticale avec ses nombreuses lettres muettes et les formes homophones dans les différentes fonctions grammaticales. Inutile de discuter ici les graphies 'fautives' dans ce secteur: on les trouve aujourd'hui de la même façon dans les cahiers des élèves.

La plus grande partie des textes connaît de nombreux amalgames graphiques (cf. Andrieux-Reix 1998), dus, en général, à l'absence de l'apostrophe. Mais on trouve aussi des amalgames graphiques où l'absence de l'apostrophe ne joue aucun rôle, même là où il n'y a pas de lien syntaxique étroit entre deux (ou plusieurs) éléments : *ordulieu* 'hors du lieu' (Chav), *il ny adije* 'il n'y a, dis-je' (Mén), *quimemena* (LeM), *enterréen leglise* (Goy). Pour le contraire, les mots divisés en deux unités graphiques ou séparés par une apostrophe non justifiée, on trouve entre autres les exemples suivants : *ma jetter* 'm'acheter', *sans peché* 's'empêcher' (Mén), *cy mettieres* (Val), *ex pous* 'époux' (Triv), *en fans* (Dus), *a vant* (Chav), *ce maine* (LeM), *s'ens* 'sans' (Dur), *au s'entre* 'au centre' (Chav), *qu'atorze* (Gir). Curieusement, parmi nos auteurs, c'est Chavatte, le tisserand lillois de la deuxième moitié du XVII^e siècle, qui respecte le mieux l'unité graphique du mot. Il se sert aussi avec une certaine régularité de l'apostrophe selon les normes du temps. Pour expliquer cette particularité dans l'écriture de Chavatte, on peut formuler plusieurs hypothèses, toutes liées à la personne de l'auteur ou à ce texte particulier. Cela dépend, peut-être, du type de texte et du fait que Chavatte avait déjà copié la chronique d'un prédécesseur, plus de 300 pages en-folio. Dans le livre de famille des Goyard, c'est Blaise, le premier des auteurs (il écrit entre 1611 et 1643) qui fait de l'apostrophe l'usage le plus fréquent. Pour Ménétra, qui écrit autour de 1800, l'usage de ce signe graphique est l'exception, tandis que dans le texte de Montjean, écrit quelques années auparavant, l'apostrophe est plus fréquente, même si elle n'est pas constante. De toute façon, il n'y a pas pour ce point – unité graphique du mot et usage de l'apostrophe – d'évolution linéaire dans le temps. Il faut probablement tenir compte de la situation personnelle

⁹ Une autre ligne d'intérêt que je ne poursuis pas ici serait la contribution éventuelle de ce type de textes à la connaissance des bases du français parlé par les Français ayant émigré dans le Nouveau Monde. Cf. Chauveau (sous presse) à propos d'un autre texte privé, édité très consciemment par Anne Fillon (1982).

de chaque auteur. Le phénomène en lui-même n'est pas lié d'une façon spécifique à une certaine période et même pas à une seule langue, mais plutôt à l'écriture des auteurs peu lettrés.¹⁰

Mais y a-t-il des traits communs à ces textes également dans les correspondances grapho-phoniques ? Il faut distinguer au moins deux catégories : les correspondances qui appartiennent seulement à la norme graphique et celles qui font partie du système des correspondances grapho-phoniques. Chez tous nos auteurs il règne une grande négligence des distinctions normatives qui n'ont pas de conséquence pour la prononciation : la distinction des graphies <en>/<an> ou les graphies étymologiques ou historiques qui contiennent des consonnes muettes. Cela vaut aussi pour le redoublement graphique des consonnes ; les occurrences de ce phénomène sont si nombreuses que je renonce à en donner des exemples. Voici simplement quelques attestations de graphies avec *s* simple ou *s* double, des graphies qui n'ont sûrement pas d'effet sur la prononciation sourde ou sonore de cette lettre : *asister*, *chases* 'chassés', *ysu* 'issu'; *pesse* 'pèse', *faissoint* (Val) ; *ausy* ; *maisson* (Goy) ; *l'ysue* 'l'issue', *asisté* ; *dellicze/adellize* (Triv) ; *clase* ; *reprise/reprise* (Mén) ; *grose* ; *maisson* (Dur) ; *desus* ; *maisson* (Dus) ; *braserie* ; *possa* (Chav). La distinction consonne simple/consonne double est évidemment parmi les premiers traits qui tendent à disparaître dans la graphie des personnes peu lettrées. On trouve le même phénomène pour l'italien¹¹ et il est probablement répandu dans les langues où cette distinction fait partie du système graphique. Il faut souligner que dans tous les cas de redoublement ou de dédoublement la graphie déviante de la norme n'est pas causée par une particularité de la prononciation.

Pour la distinction graphique entre consonnes sourdes et sonores (outre le cas déjà discuté des graphies <*s*>/<*ss*>) ce n'est pas aussi sûr dans tous les cas. Elle aussi est peu observée par les personnes peu cultivées, indépendamment de leur fonction grapho-phonique. On dirait que, même là où elle est faite dans la prononciation, la sono-

¹⁰ Il s'agit d'un phénomène commun à plusieurs langues européennes. Cf. Bartoli Langeli (2000 : 32), qui dans son analyse du texte d'un régisseur toscan, écrit en 1314, constate que la séparation irrégulière des mots et l'absence des majuscules et de la ponctuation « sono di tutti gli scriventi dell'epoca, anche i più sapienti » – phénomène attesté aussi par un manuscrit de la main de Pétrarque (Bartoli Langeli 2000 : 36). Pour l'époque qui précède l'invention de la typographie ce serait alors un phénomène graphique non marqué du point de vue diaphasique ou diastratique. Mais son interprétation change avec la diffusion des livres imprimés qui marquent bien, en général, la limite des mots. Cf. aussi Dahmen 2005, qui renvoie pour les amalgames graphiques aux lettres de soldats français de la Première Guerre mondiale et qui observe le même phénomène dans des lettres privées du XX^e siècle en aroumain, en romanche des Grisons et en allemand.

¹¹ Cf. pour l'italien Maraschio (1993 : 205) à propos des mémoires d'un cordonnier toscan du XIX^e siècle : « Colpiscono [...] la frequenza della scempia in luogo della doppia [...] soprattutto quando [...] essa non rispecchia la pronuncia reale ». Et plus généralement D'Achille (2008 : 2341), qui considère les hésitations dans ce domaine comme « un tratto semicolto di lunga durata, che si ritrova frequentemente nel corso dei secoli, anche a prescindere dai diversi sostrati dialettali, che possono prevedere o meno scempiamenti consonantici (e reazioni ipercorrettistiche) ».

rité est un trait phonétique peu remarqué à l'écoute et, par conséquent, peu observé dans la graphie. Mais je n'exclus pas tout à fait que dans une partie des exemples suivants ce soit une réalité phonique (régionale ou dialectale ou liée à un lexème) qui ait causé la graphie déviante : Cha : *pesandeur, garandire, dans que* 'tant que', *segulier, bestifères* 'pestiférés' ; centres 'cendres', *cras* 'gras', *grevit* 'creva' ; LeM : *pommate, tantelle* 'dentelle' ; Mén : *atende* 'attente', *desente* 'descendent', *jocquemande* 'j'augmente' ; Mont : *apsolument, disbute* ; Val : *segrettement, ocmente, vacabont, citre/ci(l)dre, bagadelles, descouttre* 'découdre', *naffré* 'navré' ; Dur : *quata* 'gâta', *optenu* ; Goy : *gondé* 'Condé', *dollif* 'd'olive' ; Dus : *glef* 'clé', *hocquemanter* 'augmenter' ; Rév : *subide, dandue* 'tendue', *des suidres* 'des huîtres', *bluye* 'pluie' ; *coquarte, offrante, patisee* 'baptisée'. Les exemples suivants d'autocorrections font quand même voir une certaine conscience du problème de la part des auteurs : *pbretaigne* (Cha), *une pbrize de tabac* (Mont), *pbled, tomþba, aðtendre* (Val), *áturcs* (Rév).

On trouve aussi des habitudes graphiques éventuellement dues à une particularité de l'enseignement scolaire dans une certaine localité ou dans une région. C'est le cas des graphies avec <lh> pour *l* palatalisé qu'on trouve exclusivement dans les textes de Blaise et Philibert Goyard d'un petit village du Bourbonnais : *moulhee, melheur, filhe, bestalh* ; de même pour [lj] : *milheu, halher* 'Allier'.

D'autres graphies non conformes au système des correspondances grapho-phoniques font penser à des prononciations déviantes – dialectales, régionales ou populaires –, même s'il faut souligner que chez aucun de nos auteurs, la graphie ne reflète jamais fidèlement sa propre prononciation. Comme je ne suis pas dialectologue ou spécialiste des français régionaux, je me limite à soumettre au jugement des spécialistes des graphies comme celles qui suivent ; cette liste, pas encore systématisée, pourra facilement être élargie et exige des recherches plus approfondies, qui pourraient éclairer la dimension historique de certaines variétés dialectales ou régionales :

Chavatte : *escapa, vacquet* « vacher » ; *garchon, commerce* ; *ducesse* (hypercorrection) ; *jnrageè* « enragé », *boulingier, lindemain*¹² ; *grevit* « creva », *grevee* ; *la g creue*¹³ ; *gaune, gardin* (cf. Flutre 1977: 116).

Le Mercier : *undemistié* « un demi setier », *djais* « de jais » ; *mochoir/mouchoir*.

Ménétra : *soupront, bouctiere* « bouquetière », *acepetere* « acceptèrent » ; *poume, coume* ; *ansi/ensi, trenquer/trinquer* ; *rique* « risque », *epris* « esprit », *lacent* « l'accent », *gason* « garçon », *minsuter* « m'insulter ».

Montjean : *m'avourez* « m'avouerez », *nirait* « nierait », *maiteresse* ; *hustache* « Eustache » ; *rouse* « rouge », *fusce* « fus-je ».

Valuche : *bouesmes* « Bohème », *fourment* ; *len* « l'on » ; *mondement* « mandement », *advonce* « avancé »/advancement ; *boutonnere, tabler* (-ière, -ier), *minuct* ; *bousse* « bouche »/couchinet « coussinet » ; *asinnee* « assignée »/ruygne « ruiné ».

¹² Lefebvre (1991 : 35) à propos du picard de la région lilloise : « l'opposition entre /ê/ et /ã/ n'est pas stable ».

¹³ *cr-* > *gr-* « déjà en pic. anc. » (Flutre 1977 : 107).

Durand : *pourter, coume, pouve* « pauvre » ; *polegny* « Poligny » ; *tenneur* « tanneur » ; *iunesse, minur; fivre* « fièvre », *virge* « vierge » ; *minuct; chambier* « chambrier », *daultuy* « d'autrui », *seleba* « célébra » ; *bresse* « blessé », *prace* « place », *specuratif*.

Trividic : *chancellé* « -ier », *St therin* « Saint Thurien » .

Goyard : *huguenoux, coume; jouyeux; trovait, tosiours; lergent* « l'argent », *perroisse* « paroisse » ; *cherfeut* « cerfeuil », *sirurgien*.

Dusson : *cabartier, scours; fiancey, lebley* « le blé », *commancey; merveille, marcy; novembre, doumagable; esposee; quatitez, padant, chemy* « chemin », *dimache*.

Desnoyers : *pousible, fourets; coleurs, nouveau; hures, sulement; onse, quatorse*

Réveillaud : *chapron, devant coste* « de Pentecôte » ; *souperieure* « sous-prieure », *auguemante; bourdeaux, coulombe, honnes toume* « honnête homme » ; *(h)utrope* « Eutrope » ; *subide, des suisdres* « des huîtres », *bluye* « pluie » ; *offrante, quapsan* « qu'absent » ; *elestion* « élection », *perfestion*.

Girard : *soumeil, comencé, norry; denier* « dernier », *satiffaction; mauguement[e]r*].

L'extrait suivant, tiré de la chronique de Chavatte, peut donner une idée des recherches possibles dans les domaines de la morphologie et de la syntaxe, même s'il faut admettre que tous les textes ne se situent pas à une telle distance de la langue standard de leur temps.

Le 19 d'octobre fut ramenez a lille un paisan du village de mouvaux // duquel avoit meurdrie son nepveu <dedans> dedans la grange // un petit enfant a agè environ de 5 a 6 ans // duquel lui donna plusieurs coups de pieds pour le tuè // et quant il vit qui ne mouroit point // print son cousteau lui en donna 3 coups // et alors la mere a survenue a ce casse si estrange // que duquel le meurdriè y estoit encore present // et puis la mere print son enfant et l'enfant commence a hauther les jeux vers sa mere qui n'estoit pas encore mort et pleura un petit et au mesme instant y renda son ame a dieu // et ceci je le scait venant de sa mere qu'elle a venu alille 4 a 5 jour pres (Chavatte 248v)

Pour la morphologie du verbe on trouve ici le passé simple en *-a* (*renda*) et les formes du passé composé avec *avoir* au lieu de *être* (*a venu, a survenu*), deux phénomènes répandus aussi dans d'autres textes de notre collection.

qui équivaut ici à 'qu'il'. Ce n'est pas encore tellement intéressant : c'est la graphie qui reflète la prononciation sans *-l* final. Mais dès qu'il y a une synonymie *qui/qu'il*, l'auteur sent le besoin d'une forme féminine correspondante selon le schéma suivant, qui explique la forme *qu'elle* de la dernière ligne de ce texte :

qui/qu'il → *qui/qu'elle*

L'usage curieux du pronom *duquel* constitue ici un élément de relation entre deux éléments de la phrase sans désigner le type de relation qui existe ; cet usage est très probablement dû à l'effort de l'auteur d'élever le style de son texte. C'est un aspect très intéressant : aucun de ces auteurs (à l'exception de Ménétra), au moment de prendre la plume en main ne veut écrire un 'français parlé' ou 'non-standard'. Ils ont tous la conscience que l'acte d'écrire exige une certaine solennité de la

langue.¹⁴ Le problème est alors de savoir comment produire et manier cette solennité. Là, nos auteurs ont des solutions différentes, et l'usage que Chavatte fait des pronoms 'nobles' *lequel* et *duquel*¹⁵ est l'une des solutions originales de ce type. Pour cette attitude des auteurs peu lettrés Brigitte Schlieben-Lange a forgé le terme « *bemühte Schriftlichkeit* » (on pourrait traduire : « effort de scripturalité ») (Schlieben-Lange 1998 : 255). Parmi nos textes, seul Ménétra fait exception, ce Ménétra qui refuse d'une manière explicite les normes du standard écrit. Et c'est précisément (et exclusivement) dans son texte que l'on trouve des tournures typiques du parlé comme l'infinitif narratif : *et tous de dire* (Mén. 83).

Parmi les phénomènes syntaxiques communs à plusieurs textes je me limite ici à nommer la curieuse coordination d'un objet prépositionnel nominal et d'un infinitif prépositionnel qui se trouve également chez Chavatte (*pour ce qui avoit des robeès des briques et les revendre a d'autres* 252) comme dans le livre de raison de Mme Le Mercier (*à mr romme pour la facon de mon abit de camelot et fourny (= fournir) la futaine a doubler le cors* 108 ; *donné au bourrellier pourcequila fait au harnois et les netoier* 138).

Pour ce qui est de la cohésion textuelle de la petite narration de Chavatte citée plus haut, elle est d'abord basée sur les éléments usuels : pronoms anaphoriques, conjonctions, adverbes, reprise de noms (même un peu redondante : *et puis la mere print son enfant et l'enfant commence a hauther les jeux vers sa mere*). Mais il y a certains points où cette cohésion n'est plus garantie par des procédés grammaticaux. Prenons la phrase : *l'enfant commence a hauther les jeux vers sa mere qui n'estoit pas encore mort*. Ici une analyse grammaticale selon les règles de la grammaire moderne conduirait à un contresens et il faut faire au moins un petit effort pour voir que c'est l'enfant qui n'était pas encore mort, et non la mère. Pour ce phénomène des linguistes français ont créé le terme d'« approche mémorielle », opposée à 'l'approche textuelle' de la grammaire moderne (Fournier 1998 : 211), où la position dans la phrase décide des rapports mutuels entre les éléments. Jean-Pierre Seguin (1985) a parlé à ce propos d'une syntaxe populaire écrite.

Pour l'histoire du lexique il y a deux aspects de nos textes qui permettent d'espérer des résultats utiles : leur caractère régional et leur contenu qui reflète la vie de tous les jours et les intérêts des classes sociales inférieures. On trouve ainsi, par exemple, une riche terminologie des vêtements et du ménage dans le livre de raison d' Anne Marguerite Le Mercier (cf. Ernst 2004). Le texte de Chavatte est teinté de nombreux particularités lexicales qui pourraient s'avérer comme *flandrismes* (cf. Ernst sous presse a), comme : *sur les rues, avoir dehors* « ôter, enlever, faire partir »,¹⁶ *jeter en voie* (cf. all.« wegwerfen »), *et tout sauta envoi* ; *avant la maison, avant Lille* (« par toute la maison », « par toute la ville de Lille »), *devant* « avant » (vieux et régional, TLF) et

¹⁴ Ou, pour le dire avec les mots d'un auteur italien : « non si dà scrittura senza una consapevolezza (almeno latente e confusa) di procedimenti da sovrapporre all'oralità » (Testa 2008 : 2413).

¹⁵ Pour d'autres exemples v. Ernst (sous presse b).

¹⁶ « est une traduction littérale du néerlandais 'uitkrijgen' et s'entend dans le langage familier à Bruxelles » (Massion 1987 : 145).

une locution comme *il fut ivre qu'il ne savait ni flamand ni wallon*. Pour le texte de Jacques Durand (de Poligny) on peut présumer une certaine influence de régionalismes jurassiens comme, par exemple : *carreau* « tempête »,¹⁷ *casse* « poêle à frire »¹⁸ *cœur fally* « apoplexie ? »/« infarctus ? », *déroucher (un coup)* « frapper », *disies* (sic) « médisances, mensonges »,¹⁹ *élan* « éclair »,²⁰ *griot* « seau (à traire) »²¹ etc. Cf. aussi les locutions populaires pittoresques qui se trouvent dans le texte de Ménétré, comme [*mon garçon...*] *voulue comencee comme lon dit sortir de sa coquille* (293) *une jolie cuisiniere et quy avoit vue comme lon dit leloups* (217) ; et même sans ‘hedges’ : *moigneaux mort* (111) « poulet rôti » (?), *il lenvoya [...] mangee des aricost* (318).

Pour conclure très brièvement : l'édition discutée ici contient un ensemble de douze textes des XVII^e et XVIII^e siècles sur CD-Rom, ce qui facilite grandement leur consultation. La totalité de ces textes comprend à peu près 500.000 mots. Même si un tel recueil ne sera jamais homogène ni sous l'aspect de la <privauté> ni sous celui de la condition sociale modeste des auteurs, il est à espérer qu'on pourra en tirer profit pour donner une dimension historique aux recherches sur le français non-standard dans sa variabilité régionale, sociale et situationnelle.

Bibliographie

A.

ERNST, Gerhard/Barbara WOLF (2005) *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*. CD-Rom, 1–3. Tübingen : Niemeyer.

B.

ANDRIEUX-REIX, Nelly (1998) *Segments graphiques du français. Pratiques et normalisation dans l'histoire*. Paris : Larousse. (Langue française, 119).

BARTOLI LANGELI, Attilio (2000) *La scrittura dell'italiano*. Bologna : il Mulino.

CHAUVEAU, Jean-Paul (sous presse) « Dialectes et français dans la formation des français expatriés en Amérique. » Sous presse pour les Actes du XXV^e CILPR (Innsbruck 3 – 8 septembre 2007).

D'ACHILLE, Paolo (1994) « L'italiano dei semicolti. » In : L. Serianni/P. Trifone (dir.), vol. 2, 41–79.

D'ACHILLE, Paolo (2008) « Le varietà diastratiche e diafasiche delle lingue romanze dal punto di vista storico : italiano. » In : RSG 3, 2334–2355.

D'ACHILLE, Paolo/Claudio GIOVANARDI (2003) « Esiste la storiografia semicola? Questioni generali e casi particolari. » In : G. Alfieri (dir.), *Storia della lingua e storia. Atti del II Convegno ASLI (Catania, 26–28 ottobre 1999)*. Firenze : Cesati, 255–302.

¹⁷ frkpr. *ka:ro, garo* « averse » (Dondaine 2002) ; Mâcon *garô* « ouragan » (FEW 21, 13a).

¹⁸ Répandu dans plusieurs dialectes (FEW 2/2, 1601b).

¹⁹ Le FEW (3, 68a) ne connaît avec ce sens que le formes *di(e)ries, diseries*.

²⁰ Ce sens manque dans (FEW 5, 155 ss.).

²¹ Cf. *griyô* « seau à traire » (Dondaine 2002) ; *grillot* (Atlas linguistique de Bourgogne II 1079) ; *griot* « seau en bois de sapin », Dole (FEW 2/2, 1293a).

- DAHMEN, Wolfgang (2005) « An den Grenzen der Romania : Romanische Minderheitensprachen in Privatkorrespondenz. » In : B. Bagola/J. Kramer (dir.), *Mosel, Maas, Mississippi. Kontakte zwischen Romania und Germania in Westeuropa und Nordamerika*. Würzburg : Wissenschaftlicher Verlag A. Lehmann, 303–319.
- DONDAINE, Colette (2002) *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*. Strasbourg : Société de Linguistique Romane.
- ERNST, Gerhard (2004) « Wörter und (Mode-)Sachen im Paris des 17. Jahrhunderts. Lexikologica zum Haushaltsbuch der Anne-Marguerite le Mercier (1645–1661). » In : C. Polzin/D. Osthus (dir.), *Romanische Sprachwissenschaft. Zeugnisse für Vielfalt und Profil eines Faches. Festschrift für Christian Schmitt zum 60. Geburtstag*. Frankfurt a.M. : Lang, 179–201.
- ERNST, Gerhard (sous presse a) « Aspects lexicologiques de la *Chronique memorial* (Lille 1657–1693) de Pierre-Ignace Chavatte. »
- ERNST, Gerhard (sous presse b) « ‘qu’il n’y a orthographe ny virgule encorre moins devoielle deconsol et pleinne delacunne’ : la norme des personnes peu lettrées (XVII^e et XVIII^e siècles). » Sous presse pour les Actes du XXV^e CILPR (Innsbruck 3 – 8 septembre 2007).
- FEW = WARTBURG, Walther von (1922 ss.) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. 25 voll. Basel/Bonn/Leipzig : Zbinden.
- FILLON, Anne (1982) *Le Journal de Louis Simon, étaminier, 1741 – 1820 (Haut Maine)*. Thèse soutenue le 19 juin 1982 à l’Université du Maine.
- FLUTRE, Louis-Ferdinand (1977) *Du moyen picard au picard moderne*. Amiens : Musée de Picardie.
- FOURNIER, Nathalie (1998) « Norme et usage de l’anaphore pronominale en français classique: principe de proximité et principe de saillance du référent. » In : J. Baudry/P. Caron (dir.), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : PULIM, 191 – 214.
- KOCH, Peter/Wulf OESTERREICHER (2008) « Comparaison historique de l’architecture des langues romanes. » In : RSG 3, 2575–2610.
- LEFEBVRE, Anne (1991) *Le français de la région lilloise*. Paris : Publ. de la Sorbonne.
- LOTTIN, Alain (1979) *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*. Paris : Flammarion.
- MARASCHIO, Nicoletta (1993) « Grafia e ortografia : evoluzione e codificazione. » In : L. Serianni/P. Trifone (dir.), vol. 1, 139 – 227.
- MASSION, François (1987) *Dictionnaire de belgicisms*. Frankfurt a. M. : Lang.
- RSG = ERNST, Gerhard/Martin-Dietrich GLESSGEN/Christian SCHMITT/Wolfgang SCHWEICKARD (dir.) (2003, 2006, 2008) *Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania*. Berlin/New York : de Gruyter. (Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft, HSK, 23.1, 23.2, 23.3).
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte (1998) « Les hypercorrectismes de la scripturalité. » *Cahiers de linguistique française* 20, 255–273.
- SEGUIN, Jean-Pierre (1985) « Le Journal de ma vie de Jacques-Louis Ménétra : une syntaxe populaire? » In : *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*. Paris : École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 437–450.
- SERIANNI, Luca/Pietro TRIFONE (dir.) (1993/1994), *Storia della lingua italiana*. Voll. 1, 2. Torino : Einaudi.
- TESTA, Enrico (2008) « Storia della lingua parlata nella Romania : italiano. » In : RSG 3, 2412–2424.
- TAVERDET, Girard (1975–1988) *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne*. Paris : Ed. du Centre National de la Recherche Scientifique.

TRÉNARD, Louis (1984) « La chronique d'un modeste Lillois (1500–1656). » In : *Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*. Vol. 2. Toulouse : Privat, 683–693.

Résumé

TEXTES PRIVÉS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES: PROBLÈMES ET CHANCES D'UNE ÉDITION

L'auteur discute d'abord les critères qui l'ont guidé dans le choix des textes pour l'édition sur CD-Rom qu'il a publiée avec Barbara Wolf de « Textes privés des XVII^e et XVIII^e siècles » : origine sociale modeste des auteurs ; faible degré de scolarisation ; caractère privé des textes. Il discute ensuite les éventuelles conséquences linguistiques (intralinguistiques ou universelles) de cette 'privauté'. Parmi les phénomènes s'écartant de la norme linguistique du temps, il essaie de distinguer les traits idiosyncratiques d'un auteur des éventuels traits communs aux textes d'auteurs peu lettrés ('semicolti') dans le domaine de l'orthographe, de la syntaxe (y compris la cohésion textuelle), et du lexique. Ce recueil de textes devrait donner une base matérielle aux futures recherches sur la diachronie du français non-standard, le français des peu lettrés dans sa variabilité régionale, sociale et situationnelle mais aussi aux discussions sur le caractère universel ou non de certains des phénomènes discutés.

Povzetek

ZASEBNA BESEDILA 17. IN 18. STOLETJA: PROBLEMI IN MOŽNOSTI NJIHOVE IZDAJE

Avtor najprej razpravlja o kriterijih, ki so ga vodili pri izboru besedil za izdajo »Zasebnih besedil 17. in 18. stoletja« (na CD-romu), ki jo je pripravil skupaj z Barbaro Wolf. Ti kriteriji so bili: nižji socialni izvor avtorjev, njihova skromna izobrazba, zasebna narava besedil. Nato se ukvarja z morebitnimi jezikovnimi (znotrajjezikovnimi ali splošnimi) posledicami te »zasebnosti«. Med pojavi, ki odstopajo od takratne jezikovne norme, poskuša ločiti med lastnostmi, značilnimi za posameznega avtorja, in morebitnimi skupnimi lastnostmi, ki jih najdemo v besedilih manj izobraženih avtorjev ('semicolti') nasploh, in sicer na področju pravopisa, skladnje (vključno z besedilno kohezijo) in besedja. Zbirka besedil, o kateri je govor, naj bi ponudila stvarno osnovo za prihodnje raziskave o diahroniji nestandardne francoščine oz. francoščine manj izobraženih v njeni regionalni, družbeni in situacijski raznolikosti, pa tudi za raziskave o univerzalni ali neuniverzalni naravi nekaterih obravnavanih pojavov.